

PARLEMENT EUROPÉEN | LE BILAN DE MI MANDAT

NOUS NE POUVOONS PLUS *ATTENDRE !*

AOUT 2021



François Alfonsi



Benoît Biteau



Damien Carême



David Cormand



Gwendoline Delbos-Corfield



Karima Delli



Claude Gruffat



Yannick Jadot



Michèle Rivasi



Caroline Roose



Mounir Satouri



Marie Toussaint



Salima Yenbou



NOS PARLEMENTAIRES

EDITO

NOUS N'AVONS PLUS LE TEMPS D'ATTENDRE

À l'heure où nous finalisons ce document, l'Europe et le monde subissent de plein fouet les conséquences du dérèglement climatique. L'Allemagne, la Belgique, la Chine et le Japon sont sous les eaux, la sécheresse entraîne, pour la première fois, une famine à Madagascar, l'Amérique du Nord souffre d'une vague de chaleur qui a déclenché d'immenses incendies et rayé, en quelques minutes, un village de la carte.

Morts, déplacements de personnes, destruction des écosystèmes, tout cela indique, s'il fallait encore convaincre les sceptiques, celles et ceux qui ne veulent pas croire les scientifiques, qu'il ne nous reste que cinq ans, au mieux, pour prendre les décisions qui permettront la continuité de la vie sur Terre.

Cette première partie de mandat a aussi été marquée par la pandémie, qui a bouleversé nos vies. Elle a et aura des conséquences sociales, économiques, sanitaires, environnementales et démocratiques. Cette pandémie, loin d'apaiser les choses, a accentué les dérives sécuritaires, de surveillance généralisée et le recul des libertés fondamentales. Il nous faut redoubler de vigilance.

Depuis le premier jour de notre mandat, nous sommes passé-e-s à l'offensive pour que nos messages d'alerte se traduisent dans les politiques publiques. Même si nous ne représentons que 10 % du Parlement européen, notre travail assidu et notre détermination nous ont permis de peser bien plus que cela et de convaincre nos collègues de passer des paroles aux actes car il y a urgence à agir.

Nous restons lucides sur notre bilan à mi-mandat. Nous avons obtenu de belles victoires, des tabous sont tombés, mais elles ne sont pas encore à la hauteur de l'urgence climatique, sociale et démocratique.

Climat, biodiversité, économie durable, justice fiscale, Europe sociale, État de droit, féminisme, diversité, gestion pacifique des conflits, sur les questions fondamentales, nous sommes la boussole de l'Europe.

Cela nous oblige. C'est à nous d'avoir l'audace et le courage de pousser l'Europe à aller beaucoup plus vite et beaucoup plus fort sur la voix de la bifurcation écologique.

Vous pouvez compter sur nous. Nous sommes déterminé-e-s à réussir.

SOMMAIRE

- 4 Climat, passons aux actes !
- 14 Protégeons nos ressources
- 24 Mettre l'économie au service de l'humain et de la justice fiscale
- 33 Construire une Europe démocratique et solidaire
- 43 L'Europe, une voix mondiale forte pour le développement humain et la paix
- 46 Focus : la Conférence sur l'avenir de l'Europe
- 47 Focus : COVID

Sous l'impulsion de Damien Carême et Karima Delli, le Parlement a déclaré, dès 2019, l'état d'urgence écologique. Le Pacte vert est devenu notre boussole. Depuis, c'est un combat quotidien pour imposer que toutes les politiques publiques soient compatibles avec la transition écologique.



**CLIMAT,
PASSONS
AUX ACTES !**

UNE LOI CLIMAT EN MANQUE D'AMBITION

Alors que nous avons réussi à imposer cette loi à l'agenda législatif, voter contre a été une décision difficile à prendre pour nous, mais il nous était impossible de voter pour cette loi Climat qui rompt toutes les promesses climatiques qui ont été faites.

Le compromis final équivaut à une baisse de 52,8 % des émissions de nos gaz à effet de serre, là où les scientifiques préconisent 65 %. L'humanité, la vie sur Terre ne peuvent s'en contenter. Plus que jamais, et grâce aux mobilisations citoyennes et aux victoires juridiques, nous lutterons contre les lobbys et les conservateurs et les conservatrices qui placent leurs profits au-dessus du bien-être de toutes et tous.

C'est bon pour la planète et bon pour nos emplois comme le montre notre étude réalisée avec Cambridge Econometrics. Une réduction de 60 % de GES est réalisable et permettrait de créer un million d'emplois supplémentaires par rapport à une baisse de 50 %.

"Avec ces objectifs, l'Union européenne renonce aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat et menace les générations actuelles et futures, les abandonnant au chaos climatique, aux conditions météorologiques extrêmes, aux souffrances humaines et aux difficultés économiques."

La délégation Europe Écologie

DÉCARBONER NOS VIES

Nous connaissons la cible, baisser nos émissions de 65 %, c'est ce qui nous anime dans tous les bras de fer et le travail parlementaire que nous menons.

Réformer le système d'échange de quotas d'émissions (ETS)

Récompenser les entreprises respectueuses du climat et faire payer les pollueurs pour les dommages qu'ils causent : c'est l'objectif de la directive européenne sur le Système d'échange de quotas d'émission (ETS). Réduire les risques de fuite de carbone et protéger nos emplois nécessite de taxer, aux frontières extérieures de l'Union européenne, les importations à haute teneur en CO₂.

Nous saluons la décision de la Commission d'inclure les secteurs de l'aviation et du transport maritime dans l'ETS, mais nous regrettons qu'elle ait fait le choix d'y inclure également le transport routier et la construction. En effet, cela aura un impact sur les populations les plus pauvres : ce n'est pas acceptable socialement. Nous nous battons avec force contre cette option car la justice sociale et la protection du climat doivent avancer ensemble. Il est plus juste de nous appuyer sur les règlements qui fonctionnent et qui ont juste besoin d'être renforcés, comme les limites d'émissions pour les voitures et les camionnettes et la directive sur l'efficacité énergétique pour les bâtiments.

Ajustement carbone aux frontières de l'UE : l'avenir pris en otage par les lobbys et les conservateurs

Les Verts/ALE ont fait campagne en 2019 en faveur d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne. L'enjeu est d'élargir notre politique climatique aux émissions que nous importons. C'est une opportunité unique pour créer un cercle vertueux qui protège le climat, lutte contre la concurrence déloyale et stimule l'innovation industrielle.

Mais les tenants du vieux monde, enfermés dans le déni climatique et prisonniers de leurs chimères libres-échangistes, nous mènent une lutte féroce. Avec le soutien du PPE (à l'exception de la délégation française) et de l'extrême droite (dont le Rassemblement national), les lobbys ont obtenu, sans aucune contrepartie pour le climat, le maintien des droits à polluer gratuits pour les entreprises. Cela remet en cause ce mécanisme, en offrant des milliards à des groupes qui ne font pas d'efforts pour le climat. Impossible pour nous, malgré les avancées et l'importance de ce mécanisme, de voter pour.



**LUTTE
CONTRE
LES LOBBYS**



*"Le mécanisme carbone aux frontières est un test de crédibilité pour l'Union européenne dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour la protection des emplois. Or, en permettant aux industries de retarder les efforts de décarbonation, la Commission européenne sabote nos ambitions climatiques. Nous sommes au début d'un long combat."
Yannick Jadot*



*"Nous nous battons pour des transports plus durables que ce soit grâce à l'enquête du Dieselgate ou mon rapport sur la dépollution du secteur maritime. Pendant cette crise, nous avons œuvré pour une relance verte et solidaire en défendant les alternatives décarbonées comme le fret, le train de nuit, le transport fluvial ou encore les pistes cyclables."
Karima Delli*

2021 est l'année du rail

Le secteur des transports représente un quart des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne. Il va falloir les réduire de 90 % d'ici à 2050.

Largement électrifié, le rail utilise des énergies renouvelables et émet beaucoup moins de CO₂ que la route ou l'avion. Pourtant, il souffre d'un important désavantage par rapport au transport aérien, exempté de taxes sur les carburants pour avion et qui reçoit une quantité élevée de quotas d'émission de gaz à effet de serre gratuits. Malgré leur plus forte incidence climatique, les prix des vols court-courriers sont plus compétitifs.

Le Parlement européen a adopté, en décembre 2020, un rapport pour inciter la Commission à faire renaître le rail en établissant ou rétablissant des liaisons ferroviaires régionales transfrontalières manquantes et en réactivant des lignes désaffectées.

Par ailleurs, Karima Delli, en tant que présidente de la commission des Transports et du tourisme (TRAN), s'est battue, avec succès, pour que renaissent les trains de nuit : ils sont une solution plus écologique, et aussi plus agréable, pour remplacer l'avion pour voyager à travers l'Europe.

Faire entrer le transport maritime dans le Pacte vert

Lors de la plénière d'avril 2021, le Parlement européen a adopté le rapport de Karima Delli pour un transport maritime plus efficace et plus propre. C'est une véritable feuille de route concrète pour limiter les émissions d'un secteur qui achemine pas moins de 90 % des marchandises que nous consommons et qui représente environ 13 % de la totalité des émissions du secteur des transports en Europe.

Sur ce dossier, nous avons remporté de belles victoires :

- une stratégie sur les ports zéro émission à quai,
- une zone à émissions contrôlées en Méditerranée,
- des financements européens en faveur de solutions durables telles que l'hydrogène vert, l'ammoniac, l'électricité verte et les systèmes de propulsion à voile.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à exclure le gaz naturel des financements. C'est une grosse déception car cela signifie repousser la conversion vers des énergies plus durables. Et face à l'urgence sanitaire et environnementale, nous ne pouvons pas nous le permettre.

Industries : on passe au vert

Le 5 mai 2021, la Commission a présenté sa mise à jour de la stratégie industrielle pour l'Union européenne. Malheureusement, c'est une coquille vide, bien loin de ce qui serait nécessaire pour la transition de nos industries, la récupération d'une certaine souveraineté dans les secteurs clés ou encore la création d'emplois. La Commission avait une opportunité historique d'engager, avec détermination, la transition verte de nos économies, pour bâtir une société durable. La stratégie industrielle doit être alignée sur les objectifs du Pacte vert : réduction de l'utilisation des ressources et de la consommation énergétique des processus industriels, soutien aux technologies vertes innovantes, telles que la production d'acier zéro carbone à partir d'hydrogène 100 % renouvelable, ainsi que l'utilisation de matériaux de construction éternellement recyclables. Elle doit exploiter tout le potentiel des énergies renouvelables et électrifier les processus industriels autant que possible, afin de sortir, enfin, des énergies fossiles au plus vite.

70 ans après la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), l'heure est à la sortie des énergies du passé. L'avenir est à une Communauté européenne post-carbone (CEpCA) : un système énergétique entièrement fondé sur les énergies renouvelables et une production industrielle conforme aux objectifs de l'accord de Paris.

"La décarbonation de nos industries est possible. Les solutions existent. Comme la crise, elles sont systémiques. Elles demandent du courage politique. À nous de mettre en œuvre un cadre réglementaire adapté et des investissements massifs, notamment dans l'hydrogène produit à partir d'énergies 100 % renouvelables." Damien Carême

L'hydrogène sera verte ou ne sera pas !

Preuve que les lobbys gaziers savent qu'ils ne sont plus dans le sens de l'histoire, ils dépensent énormément de temps et d'argent pour influencer la politique énergétique européenne. Dans le cadre de la révision de la stratégie hydrogène, ils ont dépensé 58,6 millions d'euros et ont eu une réunion tous les deux jours avec des représentant-e-s de la Commission entre décembre 2019 et septembre 2020 ! Malheureusement, le Parlement européen n'a pas échappé à leur influence et a adopté une résolution qui fait la part belle à l'hydrogène produit à partir de gaz fossiles et de nucléaire. Pourtant, la seule solution durable, c'est l'hydrogène vert, produit à partir d'énergies 100 % renouvelables.

**LES LOBBYS
GAZIERS À
L'ATTAQUE**

Toutes les 44 heures
la Commission
a rendez-vous
avec le lobby du gaz.



PAS UN EURO POUR LES ÉNERGIES FOSSILES

Depuis le début de notre mandat, notre cap a toujours été le même : plus aucun euro ne doit aller aux énergies fossiles et au nucléaire. C'est la seule solution pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Une véritable bataille s'est engagée contre les lobbys et les conservateurs. Texte après texte, nous sommes revenu·e·s inlassablement à la charge.

Grâce à notre ténacité, nous avons réussi à ce que tout soutien au gaz soit exclu du Fonds de transition juste (FTJ) : un minimum pour un fonds créé pour aider les territoires très industrialisés à réussir leur transition écologique !

Dans le Fonds européen de développement régional (FEDER), les financements aux infrastructures gazières seront strictement limités. Prochaine étape, leur exclusion. 30 % de ses allocations devront être utilisées pour soutenir une Europe plus verte. Cela en fait le FEDER le plus vert de l'histoire !

Ne pas soutenir le gaz, c'est aussi lutter contre la construction de nouveaux gazoducs. C'est le combat que nous menons dans le cadre de la révision du règlement relatif aux infrastructures énergétiques transeuropéennes (RTE-E). Notre objectif : que l'Union européenne cesse de dépenser l'argent des contribuables dans des infrastructures fossiles ou nucléaires, qui seront en place pendant les 20 à 60 prochaines années, et consacre son soutien exclusivement à des infrastructures liées aux énergies renouvelables.

Autre dossier important qui nous occupe beaucoup : la taxonomie, base sur laquelle on s'appuie pour classer un investissement comme durable. En ne cédant pas à la pression des pays et des entreprises qui voulaient étiqueter le gaz comme un investissement durable, sa crédibilité a, pour l'instant, été sauvée. Pour autant, la Commission a indiqué qu'elle réexaminerait le traitement des investissements dans le gaz et le nucléaire à l'automne. Vous pouvez compter sur nous pour rester vigilant·e·s : nous ne cesserons de défendre des règles de taxonomie qui permettent une finance durable et contribuent à sauver le Pacte vert.

Pour une Charte de l'énergie nouvelle génération

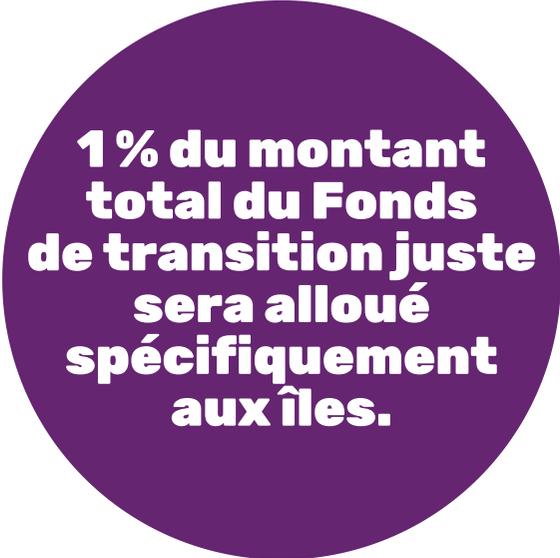
Ce Traité de vieille génération, qui privilégie, une fois de plus, les intérêts des investisseurs à ceux des citoyennes et des citoyens et des pouvoirs publics, doit être renégocié. Si la Commission européenne ne parvient pas à renforcer son mandat de négociation pour exclure les énergies fossiles et développer les investissements dans les énergies renouvelables, l'Union européenne devra se retirer du Traité.

***"Le nucléaire n'est pas une solution d'avenir, financer ces industries dangereuses et en faillite serait une erreur."
La délégation Europe Écologie***

LES ÎLES, MOTRICES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les îles dépendent encore fortement, aujourd'hui, de l'importation de combustibles fossiles pour leur approvisionnement en électricité. Toutefois, elles disposent d'énormes potentialités en termes de ressources renouvelables telles que le vent, le soleil, la houle, les marées... Pour peu qu'elles soient développées, elles permettraient aux îles d'être des motrices de la transition énergétique européenne.

C'est pour cela que la commission du Développement régional (REGI) du Parlement européen a appelé à introduire des dotations spécifiques pour les îles et les régions ultrapériphériques dans le dispositif pour une transition juste : 1 % du montant total du Fonds de transition juste sera alloué spécifiquement aux îles et 1 % aux régions ultrapériphériques.



**1 % du montant
total du Fonds
de transition juste
sera alloué
spécifiquement
aux îles.**

PAQUET CLIMATIQUE : ALLER CHERCHER LES 65 %

Le 14 juillet, la Commission européenne a présenté son « paquet climatique ». Ce seront plus de 12 propositions qui seront débattues et qui doivent nous donner les moyens de nos ambitions climatiques. Pour le groupe Verts/ALE, c'est un bon début, mais certaines mesures manquent d'ambition pour créer des conditions favorables à la transition écologique et sociale dont nous avons besoin.

Dès la rentrée, nous travaillerons, de façon constructive, pour améliorer cet arsenal juridique afin qu'il soit le plus ambitieux possible. Nous viserons l'objectif d'une baisse d'au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre, tout en gardant en ligne de mire l'objectif de 60 % demandé par le Parlement européen et les 65 % que les scientifiques préconisent. Parce que notre objectif n'a pas changé : faire mieux et plus vite pour sauver le climat.

"Nous devons construire une Europe qui ne dépendra plus des énergies fossiles. Notre Pacte vert sera une chimère si nous ne tournons pas le dos à des énergies climaticides et ne dirigeons pas les fonds publics vers les renouvelables." Marie Toussaint



"La Méditerranée est en danger et sera bientôt la mer la plus polluée d'Europe. Pour en sortir, il faut faire de la Méditerranée une grande cause écologique européenne. L'Europe peut aider les régions riveraines comme elle l'a fait pour la mer Baltique ces 10 dernières années avec des résultats probants. Les solutions pour dépolluer les rivages, les fonds, les ports existent."
François Alfonsi

La biodiversité et les ressources naturelles sont vitales pour notre survie, notre bien-être et nos économies. De nombreux efforts ont été entrepris mais elles sont plus que jamais en danger. Adapter nos activités, notre façon de consommer, les préserver ont guidé notre travail.



**NOUS NE
POUVONS PLUS
ATTENDRE :
*PROTÉGEONS
NOS RESSOURCES***

RAMENER LA NATURE DANS NOS VIES

Nos forêts toujours en danger

La stratégie européenne pour les forêts présentée par la Commission le 16 juillet 2021 reste faible... les lobbys de l'industrie forestière sont passés par là. Surexploitation, coupes rases, brûlage ne permettent pas d'assurer leur bon état écologique. Si les pratiques de gestion actuelles se poursuivent, le puits forestier de l'Union européenne sera réduit de moitié d'ici 2050 et la biodiversité forestière sera détruite.

Il nous faut renforcer les ambitions de protection de nos forêts, rendre les futurs objectifs de restauration contraignants et reconnaître les droits des forêts anciennes et primaires, ainsi qu'y appelle le Parlement européen depuis octobre 2020. Nous devons également lutter contre le trafic illégal de bois et pour la protection des défenseurs et défenseuses des forêts. Nous surveillerons de près l'instrument juridiquement contraignant pour la restauration des écosystèmes et le début d'un système harmonisé d'information sur les forêts européennes annoncés.

Biodiversité, notre assurance vie

La crise de la COVID-19 est venue rappeler combien nous sommes dépendant·e·s de la santé de notre biodiversité terrestre et marine.

« Ramener la nature dans nos vies », la stratégie biodiversité à l'horizon 2030 présentée par la Commission européenne, que les lobbys conservateurs auraient voulu voir repoussée, envoie un message fort en demandant une loi européenne juridiquement contraignante.

L'ambition affichée par la Commission est de protéger au moins 30 % des espaces terrestres et 30 % des espaces maritimes, avec 10 % d'espaces strictement protégés. Elle prévoit une meilleure préservation et restauration des forêts et des écosystèmes marins, en limitant, notamment, les techniques de pêche destructrices. Ces avancées ne pourront se concrétiser que si les moyens nécessaires sont dégagés financièrement et juridiquement et si la volonté politique demeure.

En Europe et dans les pays en développement

Sur le plan des bonnes nouvelles, nous nous réjouissons de l'approbation, le 13 juillet 2021, à une large majorité en commission du Développement (DEVE), du rapport biodiversité et Agenda 2030, porté par Michèle Rivasi. C'est une première victoire d'avoir réuni les différents groupes politiques autour d'enjeux clés. Lien entre perte de biodiversité et éradication de la pauvreté, rôle stratégique des peuples autochtones, lutte contre les OGM et les pesticides, la biopiraterie, les effets dévastateurs de l'agroindustrie et du commerce international seront des sujets majeurs. La priorité sera d'obtenir, en plénière, un vote large pour protéger les droits humains, fonciers et des semences et pour reconnaître l'écocide.

Nouveaux indicateurs, fin des subventions nuisibles ?

Le 8e Programme d'action général de l'Union pour l'environnement (PAE) est un programme juridiquement contraignant qui définit l'orientation de l'action politique de l'Union européenne en matière d'environnement et de climat jusqu'en 2030. Il met l'accent sur la nécessité d'un changement systémique et invite la Commission à développer des indicateurs pour mesurer le progrès économique en termes de bien-être des personnes et de la planète. Il prévoit, notamment, des délais pour l'élimination progressive des subventions préjudiciables à l'environnement, y compris celles aux combustibles fossiles, et un contrôle de la compatibilité de toutes les mesures et politiques de l'Union avec les objectifs du 8e PAE.

Consommer dans les limites planétaires

Rapporteur sur le marché intérieur durable au sein de la commission du Marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO), David Cormand a plaidé pour une réforme ambitieuse du marché européen. D'un côté les consommatrices et les consommateurs font face à des produits de piètre qualité, de l'autre, nous vivons bien au-delà de plusieurs limites planétaires. Il est fondamental de changer radicalement nos façons de produire et de consommer en Europe. La réglementation doit garantir des produits durables, instaurer un droit effectif à la réparation, un numérique sobre et favoriser les entreprises écologiques.

**CHANGER
RADICALEMENT
NOS FAÇONS
DE PRODUIRE ET
DE CONSOMMER
EN EUROPE.**

"Un marché unique durable en Europe doit assurer une véritable protection des consommatrices et consommateurs et de la planète, en garantissant que le pouvoir d'achat soit conjugué avec des produits et des services vertueux pour l'environnement, par défaut." David Cormand



*"Mon rapport sur la biodiversité met la priorité sur la reconnaissance et le respect des droits des communautés vivant en harmonie avec leur environnement. Les peuples autochtones sont des leaders dans la protection de la nature. C'est sur leurs terres que les forêts et la biodiversité s'épanouissent."
Michèle Rivasi*

AGIR ET PRODUIRE DIFFÉREMMENT

Surpêche : océans et mers en sursis

Nos océans et nos mers sont en danger. Lutter contre la surpêche pour préserver la pêche durable et reconstituer les populations de poissons, protéger les écosystèmes marins, améliorer leur résilience au changement climatique sont les objectifs que Caroline Roose a porté dans son rapport « Plus de poissons dans les mers ». La révision du règlement de contrôle des pêches a permis d'améliorer le régime de pêche actuel et de mettre en place des contrôles plus efficaces et adaptés dans la lutte contre la surpêche. Nous tâcherons d'améliorer le texte pour, notamment, réduire les discriminations à l'égard des bateaux à petite capacité de pêche.

"Certain-e-s cherchent encore à opposer les pêcheuses et les pêcheurs à la protection du milieu marin. Plus de poissons dans les mers, c'est, à la fois, atteindre nos objectifs environnementaux et permettre aux pêcheuses et pêcheurs de continuer à pêcher." Caroline Roose

Politique agricole commune : une erreur historique

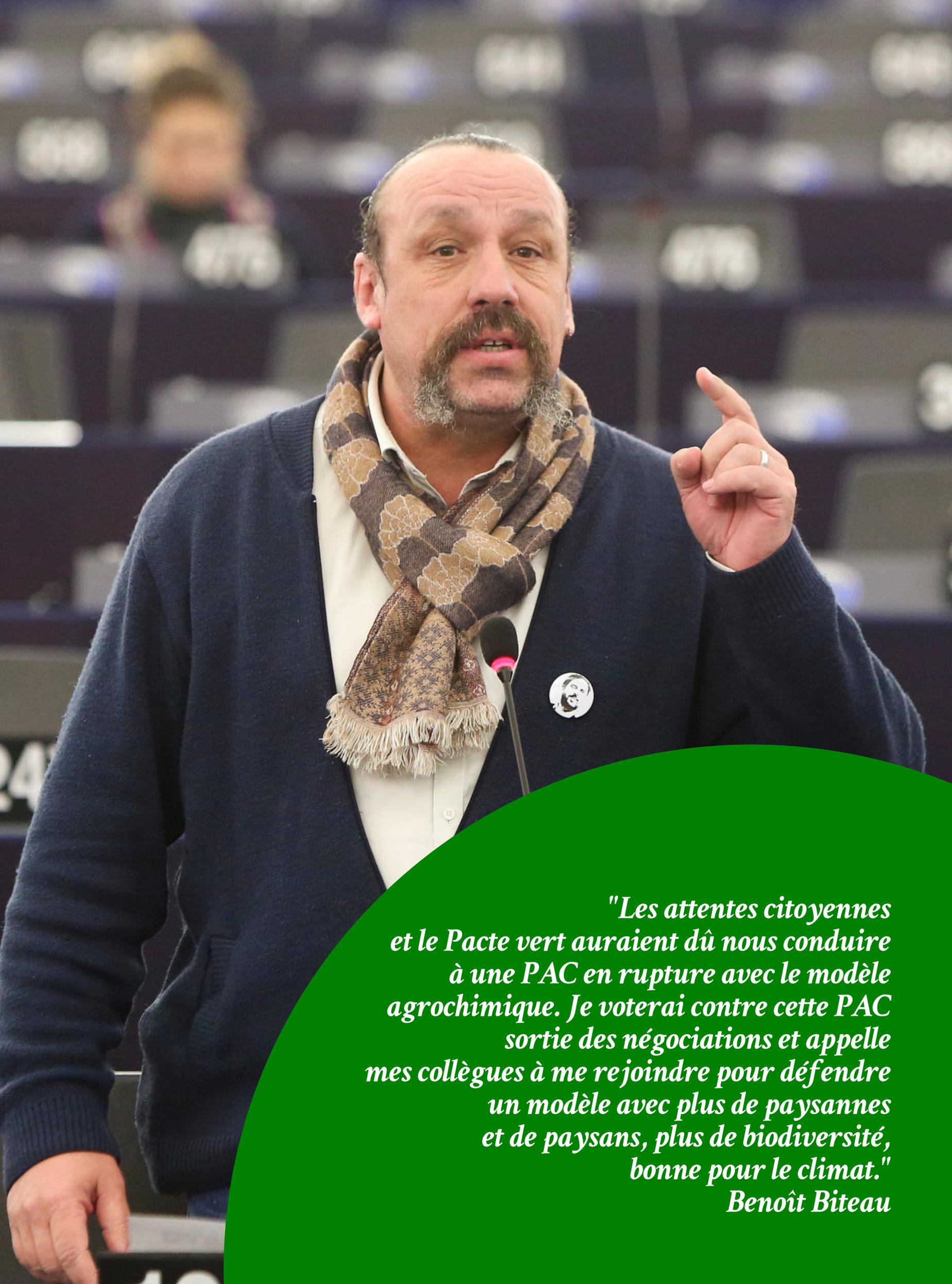
Après 3 ans de débats, la majorité du Parlement européen a refusé de mettre la Politique agricole commune (PAC) en conformité avec le Pacte vert. Alors que la Cour des comptes européenne a critiqué le fait que les subventions agricoles européennes continuent à alimenter la crise climatique, on persiste comme avant. Pire, on renationalise ce qui était, jusque-là, la plus importante politique communautaire.

7 ans et près de 400 milliards d'euros (environ un tiers du budget de l'Union) qui auraient pu être utilisés pour rendre le secteur agricole plus écologique sont partis en fumée.

Revalorisation du paiement redistributif, plafonnement efficace, soutien à la main d'œuvre, autonomie des femmes en milieu rural, l'ensemble des mécanismes visant une distribution plus équitable des aides ont été rejetés. Derrière les écrans de fumées vertes, le minimum incompressible de 60 % d'aides directes continuera de distribuer 80 % des aides au 20 % d'agricultrices et d'agriculteurs les plus riches. C'est inefficace et socialement injuste.

Nous continuerons le combat pour permettre aux paysannes et aux paysans de pouvoir vivre de leur travail et d'assurer la continuité de leur profession, aux consommatrices et consommateurs de pouvoir s'alimenter sans pesticides et aux jeunes générations de pouvoir jouir d'une planète et d'une biodiversité intactes.

"Nous avons besoin d'un modèle basé sur la qualité et la transparence qui profite à toutes et tous. Nous appelons au développement des circuits courts où les paysannes et paysans sont à la fois les gardien-ne-s de notre environnement et des maillons essentiels d'un lien retissé entre villes et campagnes." Claude Gruffat



"Les attentes citoyennes et le Pacte vert auraient dû nous conduire à une PAC en rupture avec le modèle agrochimique. Je voterai contre cette PAC sortie des négociations et appelle mes collègues à me rejoindre pour défendre un modèle avec plus de paysannes et de paysans, plus de biodiversité, bonne pour le climat."

Benoît Biteau



*"Le transport des animaux est un symptôme visible des dérives du modèle agro-industriel qui ne considère plus les animaux comme des êtres sensibles. Nous ne pouvons plus tolérer la violence et la cruauté envers ces animaux, il faut changer l'ensemble de nos pratiques d'élevage."
Caroline Roose*

BIEN-ÊTRE ANIMAL

La fin des cages !

L'initiative citoyenne européenne « End the cage age », qui a recueilli plus de 1,4 millions de signatures dans l'Union européenne, a inspiré la résolution pour la fin de l'élevage en cage.

En Europe, plus de 300 millions d'animaux sont encore élevés dans des cages.

La Commission s'est engagée à présenter, d'ici à 2023, une proposition législative visant à interdire les cages pour un certain nombre d'animaux d'élevage. C'est une étape essentielle pour notre réconciliation avec le vivant. L'évolution de ces pratiques d'un autre âge ne doit pas se limiter à l'Union européenne. Nous devons nous assurer que les produits animaux importés respectent également cette interdiction.

Une commission d'enquête sur le transport des animaux

L'Union européenne est le plus grand exportateur d'animaux au monde. L'article 13 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne reconnaît les animaux comme des êtres sensibles. Pourtant, les ONG et les journalistes sont fréquemment témoins de souffrances importantes infligées aux animaux pendant les transports.

Nous avons obtenu l'ouverture d'une commission d'enquête sur la mise en œuvre des règles sur le transport des animaux. Caroline Roose, qui en est membre, a déjà effectué plusieurs déplacements de contrôle et mené des auditions. Le rapport doit être rendu en décembre.

**En Europe,
plus de 300 millions
d'animaux sont élevés
dans des cages.
Ils ne verront jamais
la lumière du jour,
si ce n'est
lors du transport
qui les amènera
vers l'abattoir.**

NOUS NE POUVONS PLUS ATTENDRE : RECONNAISSONS LE CRIME D'ÉCOCIDE

Lors de la campagne des européennes, nous avons proposé un traité environnemental. L'écocide peut être la clé de voûte pour y arriver. L'enjeu est de transformer le droit et l'arsenal juridique pour prévenir les crimes contre l'environnement et punir leurs auteurs.

Notre objectif est de parvenir à la consécration du crime d'écocide dans le droit pénal de l'Union européenne par l'adoption d'un règlement. Nous aurions, alors, un acte juridique contraignant pour tout le monde - les institutions européennes, les États membres, les entreprises et les citoyennes et les citoyens européen-ne-s - et immédiatement applicable.

Alors qu'en début de mandat, l'écocide était un concept peu connu de nos collègues, nous avons déjà réussi à faire adopter des amendements demandant à la Commission et aux États membres de promouvoir sa reconnaissance dans le droit international et dans le droit interne de l'Union européenne et des États membres.

En janvier 2021, le Parlement s'est prononcé en faveur de sa reconnaissance par la Cour pénale internationale (CPI). Nous espérons que plusieurs États se saisiront de cette opportunité pour que ce sujet soit inscrit à l'agenda de la prochaine assemblée générale de la CPI, prévue du 6 au 11 décembre 2021 à La Haye.

Dans la seconde moitié de 2021 aura lieu la révision de la directive européenne relative à la protection de l'environnement par le droit pénal. C'est une étape majeure vers la construction d'un système juridique efficace et véritablement répressif contre les atteintes faites à l'environnement. Nous avançons rapidement, notamment grâce à la ténacité de Marie Toussaint qui est l'initiatrice de ce combat, sur un chemin encore long.



**En janvier 2021,
le Parlement
s'est prononcé
en faveur de la
reconnaissance de
l'écocide par
la Cour pénale
internationale.**



*"L'Europe ne peut plus détourner le regard. Elle doit même être motrice à l'international : en reconnaissant le crime d'écocide dans le droit européen, l'Union agirait concrètement vers sa condamnation dans le droit international."
Marie Toussaint*

METTRE L'ÉCONOMIE AU SERVICE DE *L'HUMAIN ET DE LA JUSTICE FISCALE*



Investir dans la transition écologique et sociale

Les deux institutions bancaires de l'Union européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque européenne d'investissement (BEI) peuvent jouer un rôle important dans la transition écologique et sociale.

Début juillet 2021, la Banque centrale européenne a adopté une nouvelle approche pour sa politique monétaire. La première depuis presque vingt ans. Avec cette nouvelle stratégie la BCE reconnaît – enfin – qu'il est nécessaire de prendre la question climatique en considération dans ses politiques et elle envoie à toutes les institutions financières le message que le risque climatique ne peut plus être ignoré. Bien sûr, elle ne va pas assez loin puisqu'elle continue à financer des entreprises dont les activités sont, notamment, en contradiction avec les objectifs climatiques de l'Union européenne, mais c'est un pas dans la bonne direction.

De son côté, la Banque européenne d'investissement a adopté une nouvelle feuille de route climatique pour 2021-2025. Encore une fois, si elle comporte des changements bienvenus, comme la fin du financement des extensions d'aéroports, elle ne va pas assez loin pour que la BEI devienne la banque du climat que nous appelons de nos vœux.

Un budget au service de l'humain et de l'environnement

Lors des négociations sur le budget 2021-2027, nous avons bataillé pour éviter une relance « brune », qui finance les activités polluantes et une économie qui marche sur la tête. La relance doit être verte pour garantir, à la fois, la justice sociale et la protection de notre planète, pour atteindre la neutralité carbone et pour investir dans l'économie de demain.

Certes, le nouveau budget pour 2021-2027 n'est pas aussi vert que nous le demandions, mais nous avons obtenu qu'au moins 30 % du budget soit dépensé dans la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, dès 2026, 10 % du budget devra être dépensé en faveur de la biodiversité.



**Dès 2026,
10 % du budget
devra être dépensé
en faveur
de la biodiversité.**



*"Nous voulons un budget indépendant
du bon vouloir des États et des égoïsmes
nationaux. Pour y arriver, il faut
que l'Union européenne dispose
de ressources propres : c'est une question
de démocratie et de justice fiscale."*

David Cormand

Des ressources propres pour le budget de l'Union

Aujourd'hui, l'Union européenne est dépendante des contributions que les États membres acceptent de lui reverser, ce qui leur donne un pouvoir démesuré, sur le volume et sur les dépenses. L'obtention de nouvelles ressources propres - c'est-à-dire des revenus qui alimentent directement le budget européen - est un combat de longue date des écologistes.

Et, à force de pression, nous en avons obtenu :

- Dès 2021 : une taxe sur le plastique non-recyclé.
- Dès 2023 : une taxe carbone aux frontières, une taxe sur les services numériques, un mécanisme d'échange des quotas d'émission carbone.
- Et en 2026... peut-être une taxe sur les transactions financières.

Cette dernière taxe est essentielle parce qu'elle permet de faire payer les spéculateurs, elle est techniquement applicable rapidement et, selon son assiette, elle pourrait dégager jusqu'à 57 milliards d'euros par an ! Cela en fait donc l'outil idéal pour prendre en charge le remboursement de l'endettement commun. Nous avons aussi demandé une taxe kérosène ainsi qu'un impôt européen sur la fortune. Cela a, malheureusement, été rejeté par les autres groupes politiques, mais nous ne lâcherons pas !

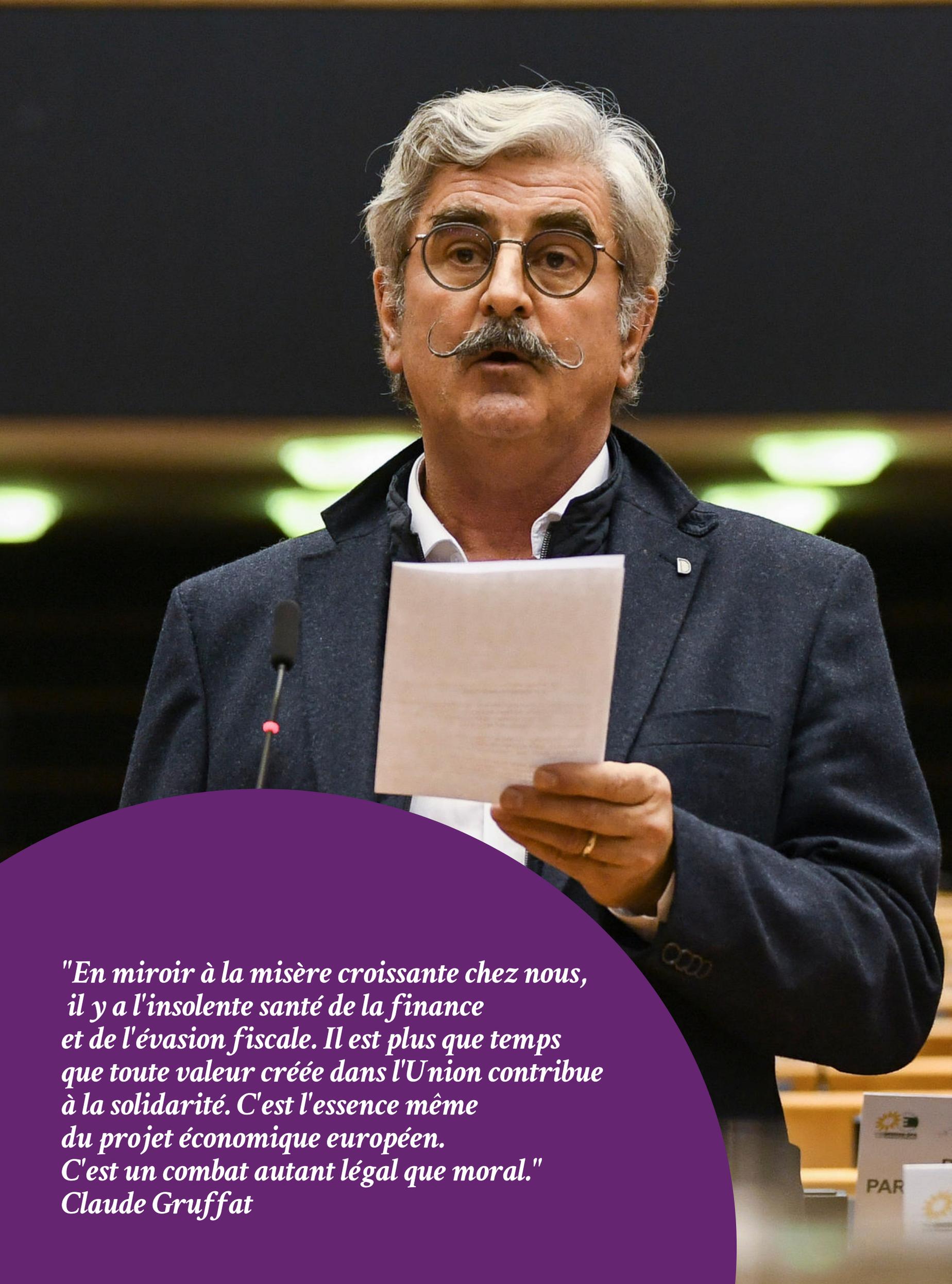
Plan de relance

La « Facilité pour la relance et la résilience » (FRR), adoptée le 9 février 2021 par le Parlement européen, marque une étape importante pour l'Union européenne. C'est la première fois que les États membres élaborent un programme de solidarité d'une telle ampleur. Il sera financé par une dette commune et contribuera à une reprise économique autour de priorités fixées en commun.

Pour autant, nous ne pouvons que regretter que la biodiversité – pourtant notre meilleure alliée contre les pandémies – soit la grande sacrifiée des efforts pour l'environnement. De même, nous aurions souhaité que le secteur culturel, qui représente 8,7 millions d'emplois et 4,2 % du PIB et a beaucoup souffert de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19, soit aidé à la hauteur de ce qu'il représente dans l'économie. Nous veillerons à ce que le climat et les enjeux sociaux demeurent au cœur des plans de relance nationaux. Ce n'est, par exemple, pas le cas du plan français qui reste dopé au carbone et s'adosse à des réformes de casse sociale, justifiées par la nécessité de rembourser la dette.

Pour que les États membres puissent investir massivement pour l'avenir, l'adaptation climatique et la transition écologique, il est nécessaire de réviser le cadre et les règles budgétaires européennes. En tant que rapporteure fictive du rapport d'initiative sur la gouvernance macroéconomique de l'Union européenne, Karima Delli a porté nos propositions visant à libérer l'investissement vert dans les États membres.

"Financer la transition écologique, c'est miser sur les investissements durables ! Notre système macroéconomique doit inclure des critères sociaux et environnementaux. Ces investissements verts et sociaux ne sont pas du déficit, ils sont notre avenir !" Karima Delli



*"En miroir à la misère croissante chez nous,
il y a l'insolente santé de la finance
et de l'évasion fiscale. Il est plus que temps
que toute valeur créée dans l'Union contribue
à la solidarité. C'est l'essence même
du projet économique européen.
C'est un combat autant légal que moral."
Claude Gruffat*

Justice et transparence fiscale, il est temps !

Depuis des années, nous demandons que les grandes multinationales déclarent combien d'impôts elles paient réellement dans chaque pays.

En janvier 2021, après cinq ans de blocage, les négociateurs de la Commission, du Conseil et du Parlement sont parvenus à un accord. Les sociétés multinationales réalisant un chiffre d'affaires de plus de 750 millions d'euros par an seront obligées de déclarer, dans chaque pays de l'Union européenne et dans les pays figurant sur la « liste noire » et la « liste grise » des juridictions non coopératives de l'Union, le montant de leurs bénéficiaires, des impôts versés et leur nombre d'employé-e-s.

Même s'il reste de nombreuses failles, largement imputables au gouvernement français, ce premier pas vers la transparence fiscale est une victoire.



**UN PREMIER
ACCORD
POUR LA
TRANSPARENCE
FISCALE**

Contre les scandales fiscaux

Face aux scandales fiscaux, nous demandons depuis des années la création d'une sous-commission permanente sur les impôts couvrant la fraude et l'évasion fiscale. La session plénière a voté en sa faveur en septembre 2020. Le Parlement disposera, enfin, d'un organe permanent pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale. C'est un succès majeur dans la lutte pour la justice fiscale.

À cela s'ajoutent les propositions pour réformer la liste des paradis fiscaux adoptées en janvier 2021 par le Parlement européen. C'est une étape importante, mais, pour être crédible, l'Union européenne doit aussi s'attaquer aux paradis fiscaux en son sein. Les Pays-Bas ou Malte, par exemple, ne respectent pas les critères imposés aux pays non membres de l'Union européenne.

Enfin, nous devons nous assurer que le Brexit ne laisse pas un paradis fiscal de plus s'installer à nos portes. L'accès au marché européen doit être conditionné au respect des standards fiscaux. À défaut, le Royaume-Uni et ses territoires offshores devront être mis sur liste noire.

Une fiscalité plus juste au service d'un avenir plus durable

Notre système fiscal est basé sur la taxation des activités manufacturières et celle du travail. Il répond mal aux enjeux d'un monde numérisé et globalisé qui doit faire face au changement climatique. Afin d'y remédier, Claude Gruffat a présenté un rapport d'initiative qui envisageait des pistes novatrices pour garantir des conditions de concurrence équitables et financer une relance économique post-Covid neutre pour le climat. Malheureusement, les libéraux, les conservateurs et l'extrême droite se sont opposés à ce texte, traduisant ainsi un immobilisme flagrant, à des années-lumière des réalités du XXI^e siècle.

Pour des multinationales environnementalement et fiscalement responsables

Le 8 mars 2021, le Parlement européen a adopté une résolution demandant la mise en place de règles obligeant les entreprises à identifier les risques que la totalité de leurs activités, tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement, font porter sur les droits humains, la santé et l'environnement et à y remédier.

Les multinationales, leurs filiales et leurs sous-traitants verront leur responsabilité civile engagée et devront réparer les préjudices causés. Elle propose aussi que la transparence et la traçabilité des produits soient améliorées et que toutes ces règles soient prises en compte dans la politique commerciale de l'Union, notamment, dans la signature d'accords commerciaux ou d'investissements.

C'est une demande ancienne des écologistes et une belle victoire.

Lutter contre le virus de la déréglementation bancaire

Pour faire face à la crise actuelle, c'est l'économie réelle – c'est-à-dire la production et la consommation de biens et de services – qui doit être soutenue. Or, depuis le début de la crise, le Parlement européen a adopté un paquet de mesures qui affaiblissent les garde-fous mis en place depuis la crise financière de 2008 pour limiter la spéculation sur les produits financiers basés sur les matières premières, tels que les denrées alimentaires et l'énergie.

Pourtant, quand les banques sont aidées sans être encadrées, elles ne jouent pas le jeu et alimentent la spéculation. Nous nous sommes battu-e-s contre les socialistes, les libéraux et les conservateurs pour empêcher ce retour en arrière, en vain.

Les conflits d'intérêts d'Andrej Babiš

Dès 2018, le groupe Verts/ALE a alerté sur le scandale de corruption dans lequel est impliqué le Premier ministre tchèque Andrej Babiš.

Cette année, la Commission européenne a – enfin - clairement démontré qu'il avait enfreint les règles relatives aux conflits d'intérêts en contrôlant des fonds fiduciaires liés à son groupe d'entreprises Agrofert. Toutes les subventions de l'Union européenne, ainsi que tous les fonds qui ont été attribués par le budget national tchèque à son entreprise Agrofert depuis février 2017 (date à laquelle une loi locale sur les conflits d'intérêts est entrée en vigueur), sont irréguliers et doivent être restitués.

Une preuve de plus qu'avoir des écologistes au Parlement européen, c'est avoir des élu-e-s qui ne lâchent jamais rien !

"Nous ne tolérerons pas que les fonds communautaires atterrissent, une fois de plus, dans les poches d'Andrej Babiš sans qu'il soit inquiété. Il ne doit plus continuer à siéger et négocier au niveau européen. Il en va de la crédibilité de l'Union européenne !" Michèle Rivasi

LE SCANDALE BLACKROCK

Est-ce qu'on demanderait à Monsanto des conseils pour développer l'agriculture biologique ? Non, bien sûr ! C'est pourtant un peu ce qu'a fait la Commission en demandant à BlackRock de mener une étude sur l'intégration des facteurs sociaux et environnementaux dans la supervision bancaire. À l'époque, Damien Carême avait saisi la médiatrice qui avait ouvert une enquête officielle.

Depuis, la Commission s'est engagée à réviser les règles qui encadrent les marchés publics au niveau européen en rendant obligatoire la divulgation de potentiels conflits d'intérêts.

C'est un progrès, mais il est insuffisant. Nous proposons une règle simple : exclure tout-e prétendant-e qui aurait un intérêt opposé au sujet de l'appel d'offres, y compris à travers ses client-e-s. En clair : interdisons à un investisseur dans les énergies de pouvoir conseiller la Commission sur le climat.



**358 MILLIARDS D'EUROS
D'IMPÔTS SONT PERDUS
CHAQUE ANNÉE
DANS LES PARADIS
FISCAUX DONT
205 MILLIARDS
POUR DES ABUS DES
MULTINATIONALES.**



*"Les écologistes se sont emparé·e·s
du sujet de la justice sociale
dans la transition et de la place des femmes,
des plus jeunes, des plus vulnérables
dans cette transition juste.
Nous irons jusqu'au bout
pour que la Commission et les États membres
fassent, avec nous, de cette transition
un tremplin vers une société plus égalitaire."
Mounir Satouri*

CONSTRUIRE UNE EUROPE SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN PLUS (FSE+) : UN NOUVEL INSTRUMENT POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

Le nouveau Fonds social européen, fusion de trois fonds préexistants, est la principale initiative sociale de l'Union européenne. Suite à la crise induite par la pandémie, le Parlement a approuvé la mise à disposition de budgets supplémentaires en 2021 et 2022 et, à notre demande, un plan spécifique de lutte contre la féminisation de la pauvreté sera mis en place.

Au cours de la dernière décennie, nous avons joué un rôle clé dans la transformation de ces fonds afin qu'ils ne se contentent pas de promouvoir des emplois de qualité, mais contribuent également à l'éradication de la pauvreté et créent de meilleures opportunités pour toutes et tous, avec une attention particulière pour les enfants, les jeunes et les plus vulnérables.



**Le risque
de pauvreté
ou d'exclusion
sociale touche
28% des jeunes et
22% des femmes.**

Fixons un cadre européen sur les salaires minimums

Nous avons besoin d'une directive-cadre européenne fixant des seuils pour des salaires minimums décents et adéquats dans les États membres. C'est un outil pour lutter contre la pauvreté au travail, la concurrence déloyale et le dumping salarial. C'est Mounir Satouri qui suit ce dossier pour les écologistes. Nous défendons que le salaire minimum est un droit humain qui doit permettre un mode de vie décent et digne. Nous avons donc proposé de lier le « salaire décent » à un panier de biens et de services écologiques basé sur la Charte des droits sociaux incluant les coûts d'un logement adéquat, d'une alimentation saine, de l'habillement, du transport, de la santé et des activités culturelles, ainsi qu'une assurance pour les besoins non satisfaits.



*"Je suis arrivée à Bruxelles
avec une mission : ouvrir
et démocratiser Erasmus.
Je suis fière du résultat obtenu.
Un Erasmus qui est plus ambitieux,
inclusif et vert. Le travail ne fait
que commencer car il faut maintenant
assurer le suivi politique."
Salima Yenbou*

Mettons fin au sans-abrisme

Loyers inabordables, logements vétustes et délabrés, la crise du logement frappe l'ensemble de l'Europe. Au cours des dix dernières années, le sans-abrisme a presque doublé dans l'Union européenne. Dans les zones urbaines, de nombreuses personnes se trouvent dans des situations intenable qui les poussent à s'éloigner davantage de la ville.

Le Parlement européen a adopté le rapport « L'accès à un logement décent et abordable pour tous et toutes » de l'eurodéputée Verts/ALE Kim van Sparrentak. Il demande à la Commission de proposer une stratégie intégrée sur le logement abordable et social pour que les droits au logement passent avant les intérêts du marché et que nous mettions fin au sans-abrisme d'ici 2030.



**Plus de 700 000
personnes
en Europe
dorment
dans la rue
chaque nuit.**

Garantir un avenir pour la jeunesse

La crise sanitaire a touché les jeunes de plein fouet. Pour les aider, nous avons besoin de nouvelles solidarités. Avec la Garantie européenne pour la jeunesse, mise en place après la crise de 2008, les États membres s'engagent à offrir une formation, un emploi ou un cursus éducatif à toute personne entre 15 et 24 ans inactive et sans formation depuis plus de quatre mois.

En juillet, la Commission a proposé que cette garantie s'adresse d'abord aux plus vulnérables, se concentre sur les compétences nécessaires à la transition verte et soit étendue jusqu'à 30 ans. Le Parlement a soutenu cette proposition et demandé la fin des stages non payés.

Par ailleurs, Salima Yenbou a travaillé pour que les programmes Erasmus + et Corps européen de solidarité soient mieux dotés, plus verts et, surtout, plus inclusifs.



"Les attaques délibérées du gouvernement hongrois contre les outils démocratiques, les droits fondamentaux et les libertés publiques ont permis l'établissement d'un pouvoir autoritaire et oligarque au sein de l'Union européenne. Pourtant, la Commission européenne et les États membres ont des outils légaux et efficaces pour endiguer la corruption, empêcher la confiscation du pouvoir et soutenir les contrepouvoirs qui permettraient un chemin pour le retour du pluralisme et un débat démocratique sain."

Gwendoline Delbos-Corfield

L'ÉTAT DE DROIT *EN DANGER*

L'État de droit est le socle de l'Union européenne. Certains États membres flirtent dangereusement avec ses limites. La crise du coronavirus a servi de prétexte pour grignoter nos libertés.

L'État de droit est garanti dans le droit européen

Depuis de nombreuses années, le groupe Verts/ALE est en pointe dans la lutte pour défendre l'État de droit dans l'Union européenne. Nous sommes, notamment, à l'origine des demandes d'auditions et d'infractions contre les pays qui ne le respectent pas comme la Pologne et la Hongrie. Si des procédures de l'Article 7(1) contre ces deux pays ont été ouvertes il y a 3 ans, le dossier piétine et la Commission n'a toujours pas de recommandations. Aucune audition n'avait eu lieu depuis septembre 2018 pour la Pologne et décembre 2019 pour la Hongrie. Il a fallu attendre juin 2021 pour que, sous la pression du Parlement européen et, notamment, de Gwendoline Delbos-Corfield, rapportrice du Parlement sur la Hongrie, ces pays soient enfin entendus à nouveau par le Conseil.

Liberté de la presse

Partout dans le monde la liberté de la presse est attaquée, y compris en Europe, à Malte, en Pologne, en Slovaquie et en Hongrie. Reporters sans frontières a mis Viktor Orbán dans sa galerie 2021 des « prédateurs de la liberté de la presse », aux côtés de Poutine, Xi, Erdogan et ben Salmane. La liberté d'expression et la liberté de la presse sont les pierres angulaires de la démocratie. Les institutions de l'Union européenne doivent prendre leurs responsabilités et se préoccuper de la situation.

Mécanisme de conditionnalité liée à l'État de droit

Le paquet budgétaire pour la période 2021-2027 contient un mécanisme de conditionnalité liée au respect de l'État de droit pour l'accès aux financements européens. Il permettra de déclencher des procédures lorsque l'État de droit est violé ou menacé afin que les fonds européens ne soient plus gérés par les États concernés. Malheureusement, le mécanisme reste très dépendant des équilibres politiques et il sera toujours difficile d'obtenir l'arrêt du versement. Le Parlement avait donné jusqu'au 1er juin à la Commission pour le faire appliquer. Aucune sanction n'ayant été prise, le Parlement a enclenché une procédure pour carence contre la Commission devant la Cour de justice européenne.

Premières infractions

Le 15 juillet, après des mois de pression de notre part, deux procédures d'infractions ont été ouvertes, une contre la Hongrie et une contre la Pologne afin que cessent les attaques contre les droits fondamentaux de leurs citoyennes et de leurs citoyens, notamment contre les personnes LGBTQI+. C'est maintenant au tour de la Commission et du Conseil d'utiliser tous les outils à leur disposition pour que la situation soit traitée de manière calme, directe et cohérente.

FAIRE VIVRE L'ÉGALITÉ

Dans plusieurs pays européens, les droits des femmes reculent. L'Union européenne doit agir pour que cessent ces régressions. Les écologistes se battent pour l'égalité femmes-hommes à tous les niveaux : dans les institutions, dans la mise en place des plans de relance, pour que ne soient pas financés que des secteurs très masculins, dans la PAC pour renforcer l'autonomie des femmes en milieu rural, dans la lutte contre la faim, dans la responsabilité des entreprises, dans la prise en compte des femmes dans la lutte contre la pauvreté, dans la politique étrangère.

"En Europe, les femmes gagnent en moyenne 16 % de moins que les hommes et connaissent plus de précarité. Au lieu d'adopter des mesures pour lutter contre ces inégalités, les États élaborent des plans de relance qui favorisent massivement des secteurs à l'emploi masculin. Nos économies restent aveugles aux questions de genre." Gwendoline Delbos-Corfield



Défendre et protéger les droits et la santé sexuelle et reproductive

Le Parlement a adopté, en juin 2021, un rapport par lequel il s'engage à défendre et protéger les droits et la santé sexuelle et reproductive (DSSR) des femmes. Ça n'était pas la première fois qu'un tel rapport était écrit, mais c'était la première fois qu'il était voté en plénière. Et ça n'a pas été de tout repos ! Les conservatrices et les conservateurs ont été à l'offensive pendant des semaines, nous envoyant des dizaines de courriers nous incitant plus ou moins violemment et poliment à voter contre ce rapport. Avant le vote du rapport, nous nous sommes réunis devant le Parlement européen pour montrer que nous ne céderions pas. Les DSSR (parmi lesquels l'avortement, la contraception, l'accès aux traitements de fertilité et à l'éducation sexuelle sans discrimination) sont des droits humains, ils doivent être respectés dans tous les États membres et le Parlement européen dénoncera sans relâche toute forme de recul dans l'Union européenne et dans le monde.

Les femmes en première ligne dans le changement climatique

Nous savons que les changements climatiques ont des conséquences particulièrement lourdes sur la vie des femmes. Il est essentiel de prendre en compte le lien entre les changements climatiques et le genre.

Égalité femmes-hommes : faire cesser les violences

Des objectifs stratégiques ont été proposés par la Commission pour renforcer les droits des femmes et l'égalité entre les genres dans l'Union européenne. Cependant, de trop nombreuses lacunes demeurent, les propositions sont encore trop floues et manquent de mesures concrètes.

Le rapport voté cette année condamne avec fermeté la violence contre les femmes et les enfants. Il insiste sur la nécessité de ratifier la Convention d'Istanbul et de renforcer la législation contre les délits sexuels au profit des victimes. La Commission est invitée à adresser des recommandations à tous les États membres pour qu'ils modifient la définition du viol dans leur législation nationale de manière à le fonder sur l'absence de consentement.

Défense des minorités nationales et linguistiques en Europe

Depuis le traité de Lisbonne, les citoyen-ne-s européen-ne-s ont un droit d'initiative politique s'ils et elles sont au moins un million venant d'au moins un quart des États membres : c'est l'Initiative citoyenne européenne (ICE). L'ICE « Minority safe pack » a permis de mettre à l'agenda du débat européen la question des droits des minorités, notamment au niveau culturel et linguistique. Le Parlement européen a adopté, en décembre 2020, une résolution pour la soutenir. Malheureusement, la Commission a jugé qu'il était inutile de proposer de nouveaux textes législatifs car, pour elle, les droits des minorités sont couverts par les textes fondateurs de l'Union européenne. Peu importe que plus d'un million d'euro-péen-ne-s l'aient saisie en affirmant le contraire, preuves à l'appui, et qu'une large majorité du Parlement européen les ait soutenu-e-s. Nous continuerons à nous battre, aux côtés de François Alfonsi qui suit ce dossier pour nous, pour que les minorités nationales et linguistiques soient mieux protégées en Europe, notamment par la France qui refuse toujours de ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

"La fin de non-recevoir de la Commission est brutale et très décevante. Mais l'énergie de ses initiatrices et initiateurs et des 1,1 millions de signataires prouve qu'il faudra tenir compte de la question des minorités dans notre réflexion sur l'avenir de l'Europe." François Alfonsi

Le Parlement se joint aux mouvements citoyens

En mars, le Parlement européen a déclaré l'Union européenne « Zone de liberté pour les personnes LGBTQI+ » en réponse aux « zones sans LGBTQI+ » qui existent en Pologne. C'est symbolique, mais cela montre aux personnes LGBTQI+ que l'Union européenne ne les abandonnera pas.

Le Parlement a aussi adopté une résolution pour soutenir le mouvement « Black lives matter » qui dénonce le racisme et les violences policières, demande de mettre fin au profilage ethnique et rappelle que le racisme ne relève pas de la liberté d'expression.



"Il est inadmissible de voir l'Europe renier ses valeurs fondatrices, accueillir les demandeuses et demandeurs d'asile dans des conditions scandaleuses et refouler illégalement à ses frontières. Je me bats pour que le Pacte européen sur l'asile et la migration apporte enfin des solutions dignes et solidaires et rende à l'Europe son humanité. Il y a du travail !"
Damien Carême

POUR UN SYSTÈME D'ASILE EUROPÉEN DURABLE, ÉQUITABLE ET HUMANITAIRE

En septembre 2020, quelques semaines à peine après l'incendie du camp de réfugié·e·s de Moria, sur l'île grecque de Lesbos, la Commission a présenté son nouveau Pacte sur la migration et l'asile. Contrairement à ce que nous espérons, ce pacte n'apporte aucune solution aux drames qui se jouent aux frontières extérieures de l'Union européenne. Loin de remédier aux échecs du système de Dublin, il risque de créer davantage de camps surpeuplés comme celui de Moria. Ce pacte attribue toujours la responsabilité d'une demandeuse ou d'un demandeur d'asile au premier pays d'entrée et accroît le recours à la détention systématique des demandeuses et des demandeurs d'asile.

Le groupe Verts/ALE réclame depuis longtemps un mécanisme de solidarité garantissant que les États membres de l'Union européenne partagent la responsabilité de l'asile via la relocalisation. La création de cette coalition de solidarité répondrait, notamment, aux offres de soutien et d'accueil formulées par des centaines de villes et municipalités européennes. Nous demandons aussi que les demandeuses et les demandeurs d'asile soient relocalisé·e·s immédiatement après leur enregistrement à la frontière.

La protection des personnes déplacées par le climat est une priorité pour notre groupe

Sécheresses, famines, montée des eaux, de plus en plus de populations vulnérables se voient contraintes de quitter leur terre. Il est de notre responsabilité de les accueillir. Mais, une fois de plus, les conservateurs du Parti populaire européen (PPE) ont nié la réalité de la condition de réfugié·e·s climatiques en refusant la reconnaissance de la migration liée au climat comme base légale pour la demande d'asile, que la destruction des moyens de subsistance due au changement climatique soit un critère d'éligibilité à la demande d'octroi de l'asile ainsi que la création de canaux de migration sûre et régulière pour les personnes déplacées par le climat.

Nous saisirons chaque occasion de changer cela.

Maraudes solidaires

Tout l'hiver, les député·e·s européen·ne·s et les sénateurs/trices écologistes se sont relayé·e·s à Montgenèvre, à la frontière franco-italienne, aux côtés des bénévoles qui portent assistance aux personnes demandeuses d'asile et ont pu constater les violations des droits humains et des lois internationales par la France à ses frontières. Il était primordial pour nous d'être à leurs côtés sur le terrain.

PROTÉGEONS NOS LIBERTÉS NUMÉRIQUES

La stratégie numérique de la Commission a le mérite de proposer une approche européenne et d'identifier l'enjeu environnemental des nouvelles technologies. Mais elle met la charrue avant les bœufs. Elle préjuge que l'intelligence artificielle est une fin en soi. Elle s'emballer sur la 5G sans même se référer à une étude sur son coût pour l'environnement ou sur ses effets sur la santé. Elle parie que le numérique va magiquement réaliser un cinquième des objectifs climat du Pacte vert. Les enjeux économiques sont considérables, mais ils ne peuvent entraver notre réflexion. Nous ne pouvons foncer tête baissée sans garde-fou solide sur les libertés fondamentales ou la protection de la planète.

Protection des données personnelles

Les écologistes se battent depuis longtemps pour la protection des données personnelles. Le Règlement sur la protection des données personnelles (RGPD) existe grâce à l'eurodéputé écologiste allemand Jan Philipp Albrecht.

Suite au Brexit, le Royaume-Uni n'est plus lié par le RGPD européen. La Commission veut décider qu'il assure un niveau de protection adéquat des données personnelles, mais il a un bilan préoccupant en matière de surveillance de masse et ne garantit pas qu'il ne les transférera pas vers un pays tiers, comme les États-Unis. C'est un risque pour nos données. Dans les mois à venir, cette question sera très présente à travers les trois dossiers de la loi sur le numérique. En l'état actuel, la proposition de la Commission risque d'affaiblir le RGPD. Si les données doivent être partagées dans l'Union, les citoyen-ne-s doivent être assuré-e-s que leurs droits fondamentaux seront respectés. Nous y ferons attention.

Intelligence artificielle

La législation sur l'intelligence artificielle doit reposer sur des principes éthiques forts avec pour priorité la protection des citoyen-ne-s et de l'environnement. Les biais des algorithmes doivent être étudiés. Le déploiement de la surveillance biométrique, le profilage et la technologie de prédiction comportementale dans nos espaces publics portent une grave atteinte à nos libertés. Ces pratiques de surveillance de notre vie quotidienne doivent être interdites !

Nous avons besoin d'un règlement sur l'intelligence artificielle qui définisse un cadre démocratique et mette en place des règles éthiques.

"Attention au leurre de l'intelligence artificielle comme progrès technique pour l'agriculture. C'est un écran de fumée qui, au lieu de repenser l'agriculture en profondeur, engage toujours plus l'agricultrice et l'agriculteur dans le productivisme et la surexploitation de son activité." Benoît Biteau

Réforme d'Europol et lutte contre le terrorisme

La coopération policière est cruciale pour favoriser un espace de liberté, de sécurité et de justice mais la lutte contre le terrorisme ne doit pas être un prétexte pour scanner toutes nos données personnelles.

Deux ans avant la date prévue et sans une évaluation appropriée du mandat existant, la Commission a fait des propositions de réformes visant à légaliser des pratiques illégales, en particulier concernant la collecte et le traitement des données. C'est prématuré !

Plus Europol aura recours à des technologies avancées, plus il sera nécessaire de développer des garanties juridiques et de contrôle parlementaire afin d'empêcher la surveillance massive des citoyen-ne-s et les violations des droits fondamentaux.

L'EUROPE : UNE VOIX MONDIALE FORTE POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET LA PAIX

Enfants en Syrie

Fin février 2021, Mounir Satouri s'est rendu, avec d'autres parlementaires et des avocat·e-s, au Kurdistan irakien et au Rojava (Nord-Est syrien). Dans les camps de réfugié·e-s, plus de deux cents enfants français, dont les deux-tiers ont moins de 6 ans, et leurs mères vivent dans des conditions insoutenables. Les parlementaires demandent à ce que cesse la politique du « cas par cas » actuelle (seuls 35 enfants ont été rapatriés en deux ans) et que les enfants ne soient plus séparés de leur mère.

*"Dans les camps syriens, 200 enfants français sont retenus depuis trois ans dans le déni de toutes les règles de droit. Ces enfants ne peuvent être ni les invisibles ni les bannis de notre République et doivent être rapatriés d'urgence. Quand Daesh nous attaque, il vise aussi notre État de droit. Chaque jour supplémentaire de détention est une petite victoire concédée à sa terreur et à notre sécurité."
Mounir Satouri*

Le régime mondial de sanctions en matière de droits humains

Le nouveau mécanisme de sanctions a été approuvé fin 2020, suite aux demandes répétées de notre groupe et du Parlement européen. Nos efforts ont finalement porté leurs fruits : avec ce mécanisme, l'Union européenne disposera d'une boîte à outils permettant des sanctions ciblées et intelligentes, telles que le gel des avoirs d'individus ou leur interdiction de voyager vers l'Union européenne. Nous aurions néanmoins préféré que le mécanisme de sanctions prenne des décisions à la majorité qualifiée des États membres et non à l'unanimité. Par le passé, nous avons vu certains États membres de l'Union exercer leur droit de veto sur la base de leurs préférences nationales. Un vote à la majorité qualifiée aurait permis une prise de décision plus rapide et plus efficace dans les affaires urgentes relatives aux droits humains, c'est pourquoi nous poursuivrons nos efforts pour que le vote à la majorité qualifiée devienne la norme.

PRIX SAKHAROV

Le « Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit » est remis chaque année par le Parlement européen à des personnes ou des organisations en lutte contre l'oppression, l'intolérance et l'injustice. En 2019, nous avons soutenu la candidature (à titre posthume) de Marielle Franco, militante politique lesbienne brésilienne et défenseuse des droits humains, brutalement assassinée en mars 2018. C'est à Ilham Tohti, défenseur de la minorité ouïghoure, condamné à la prison à vie pour son militantisme qu'il sera décerné.

En 2020, nous avons proposé de soutenir la nomination de Berta Caceres (à titre posthume) et des militant·e-s écologistes de Guapinol au Honduras, qui se battent contre la pollution de leur environnement. Le prix Sakharov 2020 a été attribué à l'opposition démocratique en Biélorussie, représentée par le Conseil de coordination.

ACCORDS COMMERCIAUX

L'Union européenne pourrait s'appuyer sur sa puissance, son poids commercial, pour promouvoir la transition écologique et les droits humains. Les écologistes veulent que l'Union européenne n'accepte que les accords bons pour les individus et pour la planète, plutôt que ceux qui ne visent que les profits d'une minorité et le pillage des ressources naturelles.

TAFTA, CETA, UE-Singapour, UE-Japon, UE-Vietnam, UE-Mercosur, accord d'investissement avec la Chine... autant d'accords de libre-échange que nous avons combattus car ils ne répondent ni aux enjeux économiques actuels, ni aux défis agricoles et environnementaux, ni au respect des droits humains. Focus sur 3 accords passés dernièrement par le Parlement : l'accord d'investissement avec la Chine, l'accord commercial avec le Vietnam et, bien sûr, vieux serpent de mer, l'accord avec les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay).

"Les dirigeant·e-s européen·ne·s ont validé la perspective d'un accord d'investissement avec la Chine, affichant une complaisance cynique vis-à-vis de la dictature chinoise, abandonnant nos valeurs et leurs promesses d'indépendance stratégique. Au nom de la démocratie, cessons toute négociation avec des pays qui ne respectent pas les droits humains."
Yannick Jadot

Chine

Les alertes et dénonciations lancées par le Parlement européen sur la situation en Chine sont un échec, jamais la dictature n'a été aussi brutale, violente et cynique en Chine. Nous savons la violence qui s'abat sur les Ouïghours et les minorités dans le Xinjiang : les crimes contre l'humanité, les génocides culturels, les camps de concentration, la stérilisation forcée, le travail forcé dans de nombreux secteurs économiques comme le coton. Nous savons aussi la répression qui s'abat sur les démocrates et les journalistes à Hong-Kong. Et pourtant, Angela Merkel et Emmanuel Macron ont oublié la pire dictature du monde et les valeurs de l'Europe pour vendre des voitures, des maisons de santé privées ou des systèmes de surveillance. On ne peut pas, d'un côté, dénoncer un régime politique et, de l'autre, faire cyniquement des affaires. L'accord d'investissement avec la Chine est une erreur de souveraineté démocratique, économique, numérique et énergétique de l'Europe. C'est une faute politique et nous avons demandé la suspension des négociations avec la Chine.



Mercosur

L'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur, conclu en 2019, n'a pas encore été ratifié par les 27 États membres. Le 7 octobre 2020, le Parlement européen s'est opposé à sa ratification en l'état. Cet accord n'offre aucune garantie que les produits importés seront conformes à nos normes environnementales ou de sécurité alimentaire. Il sera un désastre pour l'agriculture durable, pour le Pacte vert européen et pour les populations des deux côtés de l'Atlantique. Pour préserver l'agriculture, les paysannes et les paysans et la santé des consommatrices et des consommateurs, l'accord UE-Mercosur devrait inclure des clauses miroir, exigeant que toutes les normes européennes s'appliquent aux produits importés des pays du Mercosur. Cela est particulièrement nécessaire pour limiter l'utilisation des pesticides et pour défendre le bien-être animal. Il est trop tard pour qu'un protocole additionnel puisse répondre à ces exigences. La seule solution est de rouvrir l'accord. Il faut un nouveau mandat afin d'inclure des clauses miroir contraignantes et efficaces. Il est primordial et urgent pour l'Union européenne d'ouvrir les yeux sur les impacts des accords de libre-échange incompatibles avec les objectifs climatiques. Il est encore temps de s'opposer à l'accord UE-Mercosur. Une coalition croissante de gouvernements prend conscience des dangers que représenterait la signature de cet accord pour les individus et pour la Terre. Nous continuerons à faire pression afin de rallier davantage de gouvernements au constat que la signature de cet accord est une mauvaise idée !

Vietnam

L'accord de libre-échange ratifié en février 2020 par le Parlement européen entre l'Union européenne et le Vietnam est un mauvais accord. Le Vietnam est loin de respecter les droits humains. Il n'y a ni liberté syndicale, ni liberté d'association, ni liberté d'expression. Nos demandes d'informations sur la situation de nombreuses prisonnières et de nombreux prisonniers politiques sont restées insatisfaites. Cet accord participe au dérèglement climatique. Le Vietnam est un pays qui pratique largement la déforestation dans ses propres frontières et autour. Encore une fois, les libéraux et les conservateurs ont privilégié le business contre les droits sociaux, la biodiversité et la démocratie. Mais nous ne lâcherons pas : nous assurerons le respect de cet accord et nous demanderons des sanctions si les droits humains n'étaient pas respectés au Vietnam.

CONFÉRENCE

PENSER L'AVENIR DE L'EUROPE

La Conférence sur l'avenir de l'Europe s'ouvre à un moment où l'Europe est à un tournant de son histoire. Près d'un million de morts, des millions de gens ont perdu leur emploi, les injustices se sont aggravées, les groupes marginalisés ont été touchés de façon disproportionnée, les droits et les opportunités des femmes et des enfants ont reculé.

La pandémie a prouvé, mais à quel prix, que la solidarité européenne n'est pas un concept abstrait. Elle a confirmé qu'une réforme structurelle était indispensable pour enfin mettre en place un processus de décision simple et efficace, apte à renforcer la démocratie à tous les niveaux.

Enfin, elle a révélé, une fois de plus, que l'Union européenne ne sera pas en mesure de réagir lors de crises sévères si les institutions européennes et les gouvernements nationaux n'apprennent pas à travailler ensemble.

"N'attendons pas une autre crise pour faire les réformes nécessaires. Profitons de l'opportunité unique que nous offre la Conférence sur l'avenir de l'Europe pour rendre l'Union européenne plus démocratique, plus résiliente, plus juste socialement, plus innovante, plus efficace et plus verte."

Salima Yenbou

COVID

"Cette pandémie est un véritable point de basculement. L'Union européenne a l'occasion ici de démontrer qu'elle a fait le choix de la solidarité. Nous appelons la Commission et les États membres à suivre nos demandes en privilégiant l'intérêt collectif plutôt que les intérêts de quelques groupes. Transparence des contrats, levée des brevets dès maintenant !" La délégation Europe Écologie

Sortir ensemble de la pandémie repose sur la confiance, la transparence et la solidarité. La gestion coordonnée de l'Union européenne a été utile mais elle peut encore faire mieux.

En accédant à notre demande de transparence dans les négociations menées avec les laboratoires pharmaceutiques, ces derniers ont bénéficié d'aides publiques importantes qui légitiment que les citoyen-ne-s européen-ne-s puissent avoir accès à l'ensemble des informations : les prix négociés, le calendrier d'approvisionnement et le régime de responsabilité retenu. On n'est toujours pas alors que la transparence est la seule manière de garantir la confiance.

En portant les solutions qui permettront de vacciner rapidement au moins 70 % de la population mondiale, nous espérons que cela permettra une immunité collective et de gagner la course contre les nouveaux variants.

Pour cela, il faut avoir une stratégie globale et être en capacité de produire les 11 millions de doses de vaccins nécessaires. C'était le sens du vote de la résolution du Parlement européen du 9 juin 2021 dans laquelle nous demandons :

- un accès équitable à la vaccination en participant de manière plus ambitieuse à l'initiative COVAX,
- un soutien financier aux capacités de production des pays en voie de développement qui disposent des installations et du savoir-faire nécessaires,
- la levée des brevets sur les vaccins - amendement passé à 1 voix près - et leur reconnaissance comme des biens publics mondiaux.

Sans grande surprise, le Rassemblement national comme Les Républicains ont voté contre cette résolution ambitieuse, démontrant ainsi que ces deux partis défendent la santé financière des actionnaires au détriment de la santé publique et de l'intérêt général.

La pression citoyenne peut faire la différence ! Nous vous invitons à signer l'ICE « Pas de profit sur la pandémie », que nous soutenons. Elle a été initiée par Oxfam et demande à la Commission de prendre position et de montrer la voie aux États membres récalcitrants.



**PAS DE
PROFIT
SUR LA
PANDÉMIE**

**CLIMAT, BIODIVERSITÉ,
ÉCONOMIE DURABLE,
JUSTICE FISCALE,
EUROPE SOCIALE,
ÉTAT DE DROIT, FÉMINISME,
DIVERSITÉ, GESTION
PACIFIQUE DES CONFLITS...
**SUR LES QUESTIONS
FONDAMENTALES,
NOUS SOMMES
LA BOUSSOLE DE L'EUROPE.****

CELA NOUS OBLIGE.



contact@europeecologie.eu
facebook : eurodeputes.europe.ecologie
instagram : europeeeologie
twitter : @euroecolos
youtube : EuroÉcolos